

CONSEIL DES UNIVERSITÉS

AVIS AU MINISTRE DE L'ÉDUCATION
SUR LE RAPPORT DU COMITÉ D'ÉVALUATION
DES ORGANISMES DE SERVICES À LA RECHERCHE
RELATIF AUX DEMANDES DE SUBVENTIONS
1979-1980
DANS LE CADRE DU PROGRAMME FORMATION DE
CHERCHEURS ET ACTION CONCERTÉE (FCAC)

Avis no 78.27

Québec, le 21 juin 1979

CONSIDERANT les critères d'admissibilité et la formule retenue
pour le calcul des subventions des organismes de
services à la recherche;

CONSIDERANT que l'évaluation des demandes s'est faite confor-
mément aux règles annoncées;

(Le Conseil des universités recommande au
(ministre de l'Education de donner suite
(aux propositions du comité d'évaluation
(relatives au financement des organismes
(de services à la recherche pour l'exercice
(1979-1980.

DIRECTION DES COMMUNICATIONS
Ministère de l'Éducation
1035, de la Chevrotière, 11e
Québec, G1R 5A5